



## LISTE D'APTITUDE

Les listes d'aptitude de B en A et de C en B ont eu lieu les 16, 17 et 18 novembre. L'exercice a été particulièrement difficile et éprouvant. La CAP locale de B en A s'est terminée à 19h30 ; celle de C en B s'est tenue sur 2 jours (terminée à 12h30 le vendredi 18).

Durant ces 3 jours, l'Union SNUI-SUD Trésor a porté plusieurs dossiers dans ces CAP. Par définition, la CAP de liste d'aptitude porte en elle les germes de l'arbitraire. **Cependant, notre rôle est d'essayer de les rendre moins injuste, ce que nous avons réussi sur certains dossiers.** L'administration a su entendre nos arguments par moments. Sur d'autres, même si cela n'est pas suivi par des « résultats » immédiats, nous avons mis en exergue les qualités personnelles et professionnelles des agents concernés ainsi que les difficultés des services. La défense d'un dossier n'est jamais vaine ! Pour beaucoup, il est essentiel de continuer le combat lors des CAP de notation.

Cependant, la CAP de liste d'aptitude comme les CAP de notation, est un lieu de combat épuisant et frustrant. Le poids des critères subjectifs dans le processus de liste d'aptitude est purement scandaleux car cela favorise les comportements opportunistes, le clientélisme, mais aussi et surtout, cela désagrège les liens sociaux et professionnels au sein des équipes de travail. De plus, les règles ne sont pas toujours claires et surtout, elles peuvent changer selon le chef de service, la filière, le service, l'agent, le relationnel, ... **C'est parfois ubuesque, c'est souvent incohérent et c'est rarement totalement juste.**

**Moralité** : la CAP de liste d'aptitude est injuste....mais si nous désertons cette instance, ce sera pire !

**Tant dans la CAP de B en A que dans celle de C en B, l'Union SNUI-SUD Trésor a pu « remonter "des dossiers en excellent et en très bon (qui méritaient d'être excellents comme tant d'autres). Il est cependant dommage et triste que des dossiers particulièrement excellent demeurent "à revoir". Mais c'est le choix de l'administration malgré que le département de la Réunion regorge de talents et de professionnels avérés. C'est un fait incontestable!**

***Si vous voulez avoir plus de précisions sur vos dossiers, n'hésitez pas à nous appeler.***

Pascal Valiamin 0692 23 53 94

Béatrice Métro 0692 07 46 42

@bientôt et bon courage

Pascal Valiamin